

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 133 (1988)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Pourvu que soient sauves les apparences  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pourvu que soient sauvés les apparences

«Sept ans après le délai fixé par les accords (de Lancaster House), le Gouvernement du Zimbabwe s'est employé, tout en respectant strictement la Constitution, à démonter progressivement le système politique en vigueur qui, selon lui, ne répond nullement aux circonstances du pays. Le système des sièges «réservés» à la minorité blanche a ainsi été aboli l'automne dernier.

Le pas suivant a été la fusion du parti de M. Mugabe, la ZANU-PF, et celui de son rival Joshua Nkomu, le ZAPU. Cette fusion a été scellée... par la signature d'un pacte qui prévoit la constitution d'un Etat à parti unique d'orientation marxiste-léniniste...»

Ainsi, à en croire le ton du communiqué de l'ATS, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, du moment qu'il y aurait strict respect de

la Constitution. Or, ce à quoi nous assistons une fois de plus et selon un schéma éprouvé, c'est au passage d'une démocratie perfectible à une dictature rigoureuse. Le beau progrès!

On nous permettra de rappeler que les nazis accédèrent légalement au pouvoir en leur temps. Et l'on nous permettra de ne pas oublier qu'ils ne prirent jamais la peine d'abolir la Constitution pour agir à leur guise.

Dans la même logique que celle du communiqué cité, il conviendrait sinon d'absoudre du moins d'aseptiser les 12 années d'un des régimes les plus avilis et avilissants qu'ait connus notre planète.

Notre vœu, en ce début d'année, c'est que l'on cesse de considérer superficiellement comme légitime ce qui n'est que légal.

RMS

P.S. Merci à cet abonné de Saint Gall qui nous a adressé copie d'un article de «Terre Nouvelle» présentant de manière singulière la situation au Mozambique et en Afrique du Sud.